

Relevé de délibérations et avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)

Auteur :

- Stéphane VALAT

Destinataires :

- Direction Générale des Services

Copies :

- Olivier Ballesta
- Hélène Velasco-Graciet

La CFVU est informée

1/ PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 10 JANVIER 2019

➔ *La CFVU a adopté le procès-verbal de la séance du 10 janvier 2019.*

2/ MODALITES ET CALENDRIER D'ADMISSION EN 2EME ET 3EME ANNEE DE LICENCE

➔ *La CFVU a donné un avis favorable aux modalités et calendrier d'admission en 2ème et 3ème année de licence.*

3/ MODALITES ET CALENDRIER D'ADMISSION DES LICENCES PROFESSIONNELLES

Compte tenu des dates du calendrier transmis par l'IUT qui pourraient ne pas être conformes aux dispositions de la loi n° 2013-1005 du 12 novembre 2013 dite « silence vaut accord », il est proposé d'exclure de la délibération les formations portées par l'IUT.

➔ *La CFVU a donné un avis favorable aux modalités et calendrier d'admission des licences professionnelles (à l'exclusion des LP portées par l'IUT).*

4/ Bilan réorientations du 1er semestre – Année universitaire 2018/2019

La CFVU a été informée du bilan de la campagne de réorientations du 1er semestre – Année universitaire 2018/2019.

191 demandes ont été étudiées par la commission. En L1, 128 demandes ont reçu un avis favorable et 50 un avis défavorable. Le nombre d'avis défavorables s'explique principalement par le nombre de candidatures qui se sont portées sur des parcours disposant d'un nombre restreint de places à la réorientation (ex : 2 places pour le parcours information-communication, anglais).

En L2, 11 demandes ont reçu un avis favorable et 2 un avis défavorable.

La part de réorientations internes représente 61% du nombre total de demandes contre 39% pour les réorientations externes.

Les formations les plus demandées sont les suivantes : LEA anglais-Espagnol, information-communication, anglais, histoire, autres parcours de LEA, histoire de l'art.

5/ Domiciliation des associations

La CODALA ¹ a approuvé en séance en date du 29/01/2019, les demandes de domiciliation de :

- Association Générations.

Elle a également approuvé les demandes de domiciliation et d'attribution de locaux pour :

- Association Pop Up, mutualisation du local avec l'association la Pena ;
- Association Datacabana, mutualisation du local avec l'association Dealers de Science et Amidaf dans la salle E 302 ;
- Association On ne fait pas que lire, mutualisation du local avec l'association ALC ;
- Association Delt'Arts. En ce qui concerne les demandes de locaux, la commission propose la mise à disposition d'un lieu de stockage et de co-working (sur certains créneaux) à la Maison des Arts.

Elle a en outre approuvé l'attribution de locaux pour des associations déjà domiciliées :

- Association Cultiv'Actions, mutualisation du local avec l'association avec Artothem ;
- Association Mauvais genre.s, mutualisation du local avec l'association Wake Up ;
- Association de Sciences Archéologiques : attente de demande de local auprès de la Maison de l'Archéologie ;
- Association Hanguk, mutualisation envisagée avec SciLab.

Les mutualisations de locaux associatifs proposées par la Commission seraient effectives jusqu'au début des travaux prévus sur l'université à partir du mois de mai 2020.

➡ **La CFVU a approuvé le PV de la CODALA sur les demandes de domiciliation d'associations et d'attribution de locaux.**

6/ CONVENTION DE PARTENARIAT UBM/UNIVERSITE DE KONSTANZ

Cette convention qui a pour objet la gestion du programme de Double diplôme de Master « Multilingualism (Mehrsprachigkeit) » de l'Université de Konstanz / « Plurilinguisme et contact de langues » de l'Université Bordeaux Montaigne a déjà été soumise à l'approbation de la CFVU du 05/04/2018. Du fait du changement de coordination pédagogique aussi bien côté UBM que Konstanz, cette convention est soumise de nouveau à l'approbation de la commission.

➡ **La CFVU a approuvé la convention de programme de double diplôme de Master (Plurilinguisme) entre UBM/université de KONSTANZ .**

¹ Commission de Domiciliation et d'Attribution des Locaux Associatifs

7/ DEMANDE DE SUBVENTIONS DES ASSOCIATIONS ETUDIANTES DE L'UFR LANGUES ET CIVILISATIONS

Les subventions ont pour objet d'aider financièrement des projets de séjour linguistiques et culturels à Allemagne, au Pays Basque espagnol, en Ecosse et une pièce de théâtre.

➡ **La CFVU a donné un avis favorable aux subventions proposées par l'UFR Langues et civilisations aux associations Die Clique, La Pena et English club.**

8/ CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2019/2020 DE L'ECOLE DOCTORALE

➡ **La CFVU a approuvé le calendrier universitaire 2019/2020 de l'école doctorale.**

9/ REINSCRIPTION EN MASTER DANS LA MEME MENTION

Disposition proposée : "Tout titulaire d'un parcours d'une mention de master peut être autorisé à se réinscrire dans un autre parcours de la même mention. L'autorisation d'admission porte alors sur la 2ème année du master. En outre, le candidat admis peut être tenu de suivre et valider des enseignements complémentaires ou être dispensé de certains enseignements."

➡ **La CFVU a approuvé la disposition proposée de réinscription en master dans un autre parcours la même mention.**

9/ QUESTIONS DIVERSES

Points abordés :

- Statut des étudiants référents au sein des formations, cette question sera ajoutée à l'ordre du jour du bureau de la CFVU du 07/03/2019 ;
- Rattrapage des enseignements suite au blocage de l'université du 05/02/2019 ;
- Question de la communication des modalités de « traitement automatisé » des candidatures dans le cadre de la procédure d'admission en 1ère année de 1er cycle / jugement prononcé par le TA de la Guadeloupe du 5 février 2019 ;
- Identification d'un lieu dédié aux actions de tutorat.